

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 18 (1957)

Heft: 7-8

Rubrik: Procès-verbal de la 37ème assemblée des délégués de la S.F.O., dimanche 26 mai 1957 à l'Hôtel des Alpes à Bulle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bassistes et batterie, ainsi que pour la confection de hanches pour hautbois et basson. Afin d'être en mesure de fixer le ou les endroits des cours en question, nous prions les intéressés de bien vouloir faire parvenir leur inscription provisoire au président central jusqu'au 15 octobre 1957.

3. Fête fédérale de Musique 1957 à Zurich: Notre membre honoraire, M. le prof. Dr Cherbuliez, a fonctionné comme membre du jury. M. Flury, directeur de l'orchestre de Zoug, a obtenu avec la musique de la Ville de Zoug classe Excellence la couronne de lauriers-or. Meilleures félicitations de notre part à ces deux chers membres.

Au nom du comité central : *Robert Botteron*, président central

Procès-verbal de la 37^{ème} assemblée des délégués de la S.F.O., dimanche 26 mai 1957 à l'Hôtel des Alpes à Bulle

Ordre du jour:

1. Salutations.
2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences.
3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 avril 1956 à Berne (paru dans «Sinfonia» No 6/7 1956).
4. Rapport annuel 1956 (voir «Sinfonia» No 1/2 1957).
5. Rapport du bibliothécaire 1956 (voir «Sinfonia» No 3/4 1957).
6. Comptes 1956, Rapport des vérificateurs (voir «Sinfonia» No 3/4 1957).
7. Propositions du comité central.
8. Propositions des sections.
9. Augmentation du prix d'abonnement à «Sinfonia».
10. Cotisations 1957.
11. Budget 1957 (voir «Sinfonia» No 3/4 1957).
12. Nomination d'une section vérificatrice.
13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués.
14. Divers et imprévus.
15. Nomination des vétérans de la S.F.O.

1. Salutations. Le Président central Botteron salue, en allemand et en français, les nombreux délégués venus à Bulle. La section de Bulle a tout mis en oeuvre pour rendre cette assemblée digne des précédentes. Le Président central se fait donc un plaisir de remercier l'Orchestre de la Ville de Bulle et spécialement son Président M. H. Steinauer de l'organisation exemplaire de ces journées et du magnifique concert donné le samedi soir.

Il salue également M. G. Huber-Nötzli, Zurich et G. Fessler, Baar, tous deux membres d'honneur.

Le Département fédéral de l'Intérieur n'a pu se faire représenter à notre manifestation et souhaite plein succès. Le Président de la Société fédérale de musique, M. Schmid, St-Gall, très occupé à la préparation de la fête fédérale,

s'est également fait excuser et nous fait part de ses vœux. Sont également excusés les membres d'honneur Mathys/Berne, Gschwind/Granges, Waldisberg/Kriens et Olivetti/Stäfa.

M. Botteron remercie les sections de Coire et de Suisse orientale de leur présence malgré l'éloignement. Le P.C. remercie aussi tous ceux qui sont venus à leurs propres frais à cette assemblée.

Une minute de silence est observée en souvenir des amis de nos orchestres, décédés durant l'année écoulée, minute pendant laquelle retentit un solo de cor.

2. Nomination des scrutateurs et contrôle des présences. Sont nommés: MM. Bouverat/Les Breuleux, Kocher/Gerliswil et Scherer/Höngg. Liste des présences: Comité central 5, Commission de musique 3, Membres d'honneur 2 (dont un de la C.M.), délégués 90, sections représentées 52, sections excusées 45, sections non excusées 36 dont Aarau, Amriswil, Bellinzone, Berne Männerchor, Brunnen, Höfe, Cortaillod, Dietikon, Domat-Ems, Einsiedeln, Escholz-matt, Flums, Gerlafingen, Gossau, Kaltbrunn, Konolfingen, Kreuzlingen, Laufenburg, Le Locle, Meggen, Nieder-Uzwil, Porrentruy, Schmerikon, Schwyz, Sempach, Le Sentier, Siebnen, Steckborn, Thusis, Tösstaler K.O., Vallorbe, Viège, Wattwil, Zurich O.G., Zurich-Schwamendingen, Zurzach.

3. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 avril 1956 à Berne. Ce procès-verbal, paru dans «Sinfonia» 6/7 1956, est accepté avec remerciements à l'auteur.

4. Rapport annuel 1956. Ce rapport paru dans «Sinfonia» 1/2 1957 est également accepté avec de sincères remerciements à notre infatigable Président central M. Botteron.

5. Rapport du bibliothécaire 1956. A paru dans «Sinfonia» 3/4 1957. Il est accepté et le bibliothécaire central remercié de son travail.

6. Comptes 1956, Rapport des vérificateurs. Ont paru dans «Sinfonia» 3/4 1957. Au nom des sections vérificatrices, M. W. Botteron, Bienne, remercie le caissier et recommande l'acceptation des comptes et décharge au comité central. Proposition acceptée à l'unanimité.

7. Propositions du comité central (voir «Sinfonia» 3/4 1957).

- a) *Conférence des présidents.* Pour différentes raisons, spécialement la longue maladie du P.C., les conférences 1956 n'ont pas pu avoir lieu. Le C.C. espère pouvoir compter sur une forte participation lors des prochaines conférences.
- b) *Cours de perfectionnement.* Le P.C. annonce qu'un cours de contre-basse s'est terminé hier, samedi, à Zurich. 8 participants. Belle ambiance. Bon travail. De tels cours pourraient être suivis par un plus grand nombre de participants. Il appartient aux présidents des sections de rendre les membres attentifs à l'organisation de ces cours. Le C.C. recommande la reprise de nouveaux cours.

c) *Achats de musique pour la bibliothèque en 1957.* Malgré les difficultés de se procurer de la musique, de nouveaux achats ont pu être faits en 1956. Notre bibliothèque s'est sensiblement agrandie. Les nouveaux achats ont été publiés dans «Sinfonia» et les compléments au catalogue envoyés aux sections. Le P.C. recommande aux sections de faire des propositions pour l'achat de nouvelles oeuvres. De telles demandes sont toujours examinées avec soin par la commission de musique. Les sections ne font malheureusement pas usage de ce droit.

Le C.C. recommande de prévoir à nouveau un montant de fr. 2000.— pour 1957.

Les trois propositions du C.C. sont acceptées sans opposition.

8. Propositions des sections. Rien reçu.

9. Augmentation du prix d'abonnement à «Sinfonia». L'éditeur de notre revue «Sinfonia», M. *Kündig*, Zoug, s'est vu dans l'obligation de demander une augmentation de fr. 1.— du prix de l'abonnement à «Sinfonia». Il relève que depuis 1948, malgré une augmentation sensible des frais, le prix de l'abonnement n'a pas subi de modification. Les annonces ne procurent aucune recette.

Dans sa séance de hier, le C.C. a accepté cette proposition tout en espérant que le nombre des abonnements ne diminuera pas.

M. *Schaub*, Coire, fait remarquer que le prix de l'abonnement pourrait rester bas si le nombre des abonnées augmentait. C'est la composition qui exige le plus de frais. Si le tirage est plus grand, les frais par exemplaire diminuent. Il estime que les sections devraient rendre l'abonnement à «Sinfonia» obligatoire pour tous les membres. Ceci aurait aussi l'avantage que les cours de perfectionnement seraient mieux connus. Les annonces devraient être augmentées.

M. *Krebser*, Arbon, ne pense pas que ces mesures éviteraient une augmentation du prix de l'abonnement. La rédaction de «Sinfonia» est entre de bonnes mains. Les articles sont instructifs. M. *Krebser* recommande la proposition du C.C.

Le P.C. remercie les deux orateurs. Il relève qu'un plus fort triage augmenterait aussi les frais.

Dans le vote qui suit, la proposition du C.C. d'augmenter l'abonnement de fr. 1.— à partir du 1^{er} janvier 1957 est acceptée à l'unanimité.

Il s'en suit que le prix d'abonnement de «Sinfonia» à partir du 1^{er} janvier 1957 est le suivant: Abonnement individuel et abonnement obligatoire: fr. 6.—, abonnement collectif de 5 à 9 exemplaires fr. 4.50, à partir de 10 exemplaires fr. 4.—.

10. Cotisation 1957. La proposition du C.C. de maintenir à fr. 1.— la cotisation annuelle par membre actif et exécutant est acceptée à l'unanimité.

11. Budget 1957. Il est pris connaissance sans discussion du budget 1957.

12. Nomination d'une section vérificatrice. L'orchestre de Chambre Romand de Bienne se retire après 2 ans d'activité comme section vérificatrice. L'orchestre de Granges reste en fonction. L'Orchestre de la Ville de Soleure est désigné comme nouvelle section vérificatrice.

13. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués. Les sections de Kriens et Sursee se sont annoncées en vue de l'organisation de la prochaine assemblée des délégués. Kriens fêtera l'an prochain un jubilé de sorte qu'il ne semble pas recommandable de réunir les deux manifestations. La section de Kriens a du reste retiré sa candidature de sorte que seule la section de Sursee reste sur les rangs.

M. *Furrer*, Sursee, fait remarquer que cette localité, vieille de 400 ans, est sans autre à même d'organiser la prochaine assemblée des délégués. Sa situation est centrale et la section de Sursee saura mériter la confiance de tous.

Sursee est ainsi désigné comme lieu de la prochaine assemblée des délégués de 1958.

14. Divers et imprévus. Le Président central salue les sections de Lenzburg, Teufenthal et Zurich-Höngg, nouvellement entrées dans notre société et les présente à l'assemblée. Il espère qu'elles s'y trouveront à l'aise.

M. *Fessler*, président de la commission de musique, recommande aux sections de faire des propositions en vue de l'achat de nouvelle musique. La C. M. se réunit une fois par année, le reste du temps les affaires sont liquidées par correspondance. Dans sa séance de hier, elle a choisi 40 oeuvres qui pourront, espérons-le, être acquises. Il relève aussi que le catalogue, devenu trop volumineux par les annexes, n'est plus pratique. Plusieurs erreurs s'y sont introduites. M. *Fessler* propose de prévoir un montant de fr. 500.— au budget, en vue de la confection et de la préparation d'une réimpression du catalogue. Les crédits non utilisés pour l'achat de musique pourraient également être versés dans un fonds spécial.

M. *Lüthy*, Langnau, recommande l'établissement d'un catalogue sous forme de cartes.

M. le *Dr Annen*, Lenzbourg, propose un livre à anneaux.

M. *Schaub*, Coire, prévoit un poste annuel de fr. 200.— au budget. Ce montant couvrirait les frais d'impression en 10 ans.

Le Président central remercie les délégués ayant pris part à la discussion. Il prend note des propositions pour le comité central.

M. *Zurbuchen*, Thoune, relève la qualité de notre bibliothèque, souvent utilisée par des sections négligentes. Il ne devrait pas arriver que des oeuvres restent entre les mains d'une section pendant plus de 5 mois. Les oeuvres restent ainsi inutilisées, tandis que d'autres sections s'y intéresseraient. Il propose de publier dans «Sinfonia» les noms des sections qui ne respectent pas les délais de prêts.

Le bibliothécaire central M. *Roos*, préférerait que de tels sections soient mentionnées lors des assemblées de délégués. Il est d'avis que «Sinfonia» est là pour des matières plus importantes.

M. *Schaub*, Coire, est aussi contre la publication des noms de ces sections qui ne prendraient plus part à nos assemblées.

M. *Portmann*, Schüpfheim, propose que l'on facture une taxe spéciale aux sections retardataires, taxe qui pourrait être progressive en fonction du dépassement du délai de prêt.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le C.C reçoit l'ordre de fixer le montant de la taxe.

M. *Birrbaum*, Düringen, s'étonne que le budget ne contienne pas un poste pour la formation de nouvelles recrues.

Le *Président central* répond que cette question s'est déjà maintes fois posée. Cela ne paraît toutefois pas être du ressort de la S.F.O. et les moyens financiers lui en font défaut! Cette formation appartient plutôt aux sections. La question sera malgré cela reprise au C.C.

M. *Furrer*, Sursee, vu le temps avancé, propose que les sections fassent dorénavant par écrit les propositions éventuelles qu'elles auraient à formuler.

15. Nomination des vétérans de la S.F.O. Le *Président Central Botteron* rappelle que la S.F.O. compte parmi ses amis une personnalité qui depuis de nombreuses années se dévoue sans compter au profit de nos orchestres d'amateurs. Il s'agit de Monsieur le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez de Zurich. Depuis près de 10 ans Monsieur le Prof. Cherbuliez a mis ses vastes connaissances au profit de notre organe «Sinfonia» dont il est le rédacteur ainsi qu'à maintes occasions comme conférencier et directeur de cours. Il fonctionne en outre depuis plusieurs années comme membre influent de notre commission de musique. Ses dons de pédagogue, sa vaste culture et la persuasion dont il use ont largement contribué à élever le niveau de nos sections. Dans sa séance de hier, le Comité Central a donc décidé de proposer à l'assemblée de ce jour de nommer Monsieur le Prof. Dr Cherbuliez membre d'honneur de notre société, en reconnaissance de l'énorme travail accompli en faveur des orchestres d'amateurs.

L'assemblée unanime se lève et par de longs applaudissements exprime son assentiment à la proposition du C.C.

Monsieur le Président Central remet en outre à Monsieur le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez un souvenir durable sous forme d'une aquarelle dédiée du peintre bernois Pierre Chatillon. Il rappelle en outre que le Conseil d'Etat du canton de Zurich vient de nommer Monsieur Cherbuliez professeur ordinaire.

Visiblement ému, Monsieur le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez remercie de l'honneur qui lui est fait et donne sa promesse qu'il se vouera à la cause de nos orchestres tant qu'il le pourra.

Il est 12 heures quand le P.C. peut clore cette première partie de l'assemblée des délégués. Suit un apéritif aimablement offert par les Autorités de la ville de Bulle.

Après le banquet a lieu la *nomination des vétérans* de la S.F.O. Monsieur le Prof. Dr A.-E. Cherbuliez a été chargé de présenter les nouveaux vétérans

de la S.F.O. et de leur adresser les paroles de circonstance. C'est pour lui un plaisir que de s'adresser à eux, parce que tous sont de vieux amis de la musique qui depuis de longues années y sont attachés. Les qualités d'un vétéran se résument en trois points:

1. La fidélité et la persévérance pendant de longues années dans le travail de nos sections, 2. La confiance dans le développement de notre Société, confiance à laquelle l'orateur dit tenir personnellement, 3. Compréhension pour les problèmes sérieux et importants que pose, par le moyen des orchestres, le développement de la musique dans toutes les couches de notre population.

Au nom de la S.F.O., l'orateur félicite chaleureusement tous les vétérans présents. Il espère que longtemps encore ils pourront, par leur exemple, contribuer à la réalisation de l'idéal de nos orchestres d'amateurs.

Entourés du Choeur mixte de Bulle dont les magnifiques productions enthousiasmèrent l'assemblée, les vétérans suivants sont honorés:

	Années d'activité	Art.
1. Spörri Alwin, OV Rüti	50	1/2
2. Wey Moritz, OV Langnau	41	1
3. Balmer Alcide, O. du Foyer Moutier	39	1
4. Stadler Hans, OV Flawil	39	1
5. Schieß Arnold, OV Flawil	37	1
6. Schmid Max, OV Baar	36	1
7. Liechti Max, OV Langnau	36	1
8. Zürcher Fritz, OV Langnau	36	1
9. Frey Charles, Stadtorchester Soleure	36	1/2
10. Glanzmann August, O. Delémont	36	1
11. Lüthy Hans Rudolf, OV Langnau	35	1
12. Seiler Helen, Mlle, OV Lenzburg	35	1
13. Meyenberg Paul, OV Baar	35	1
14. Eder Otto, OV Kriens	35	1
15. Holzer Alfred, O. du Foyer Moutier	35	1
16. Fäßler Adolf, OV Schüpfheim	35	1
17. Buchmann Ernest, OV Rüti	35	1
18. Krebser Karl, OV Arbon	35	1
19. Meister Werner, OV Granges	35	1
20. Meister Hermann, OV Granges	35	1
21. Bart Gottfried, OV Granges	35	1
22. Schmid Karl, Gundeldinger-O. Bâle	33	2
23. Baumgartner Jost, O. Suva, Lucerne	33	2
24. Häfliger Josef, O. KV Lucerne	31	2
25. Jeanprêtre Charles, O. de chambre romand, Bienne	25	2

Assemblée levée à 15 h. 30 par le Président central.

Soleure, le 20 juin 1957

Le Secrétaire central: *L. Zihlmann*

(Traduction B. Liengme)